

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

AVOCAT - CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à
MAITRE SCHINAZI Allan
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Vous avez formulé une réclamation concernant votre client , l

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025389** REDEVABLE DE L'AMENDE ENCOURUE POUR EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE INFERIEURE OU EGALE A 50 KM/H ART.L.121-3, ART.R.121-6 8°, ART.R.130-11 8° C.ROUTE. ART.R.413-14 §I AL.1 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **VERSAILLES(78000), ROUTE DEPARTEMENTALE RD185**, au point kilométrique **010+010**, dans le sens **VILLE D AVRAY vers VERSAILLES** en date du **21/10/2019 à 13h37**, par procès verbal n° **† par quittance n° ignoré**, dressé par **CACIR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de **57 Km/h**, retenue de **52 Km/h** pour une vitesse autorisée de **50 Km/h**
Consignation : 135,00€ payée le 24/12/2019 - N° de quittance : ignoré
Tiers payeur : Monsieur

Je vous informe que j'ai décidé à titre exceptionnel de ne pas donner de suite judiciaire à la présente procédure.

Je vous prie d'agrèer, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à **CERGY-PONTOISE CEDEX**,
le 18/06/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



Henri DUMINY